



1. CHAMPS D'APPLICATION

1.1. Les présentes conditions générales de vente (les "CGV") constituent l'accord régissant pendant sa durée les relations entre Elwood (le "Studio") et ses clients (le "Client") et sont applicables, à défaut de contrat particulier, à toute offre et vente de prestations de services proposées et réalisées par le Studio et ce, quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents du Client, notamment ses conditions générales d'achat ou que le Studio n'aurait pas expressément acceptés par écrit, sur lesquelles les CGV prévalent conformément à la loi. Toute utilisation des services fournis par le Studio emporte acceptation par le Client des présentes CGV.

La formation du contrat se réalise, après remise au Studio d'un brief récapitulatif des demandes du Client, par son acceptation expresse d'un devis selon tout moyen exprimant son consentement, auxquels sont jointes les CGV. L'accord du Client est réputé ferme et définitif et les prestations sont exécutées aux conditions et tarifs en vigueur au jour du devis accepté. A défaut de confirmation expresse de la commande, du versement le cas échéant de l'acompte prévu ci-après ou à compter de la date d'expiration du devis, le Client ne pourra exiger aucune prestation du Studio.

Le fait pour le Client de solliciter les services du Studio, d'accepter tout devis ou de confirmer toute commande emporte reconnaissance, acceptation et adhésion pleine et entière, sans restriction ni réserve, aux CGV et des tarifs applicables. Les CGV sont systématiquement communiquées à tout Client désireux de passer commande au Studio et pourront être complétées si besoin des conditions particulières de vente figurant au devis. Le Studio se réserve le droit de sous-traiter tout ou partie d'une commande, notamment pour la fabrication, l'impression de supports ou le routage, sans devoir en avertir le Client, la fourniture des prestations restant sous sa seule responsabilité.

A chaque commande d'un travail de création graphique ou d'impression, le Studio adresse un "bon à tirer" (BAT). Tout BAT non retourné dans les 24 heures implique l'accord du Client et décharge le Studio de toute responsabilité. Après validation expresse ou tacite du BAT, aucune modification ne pourra être demandée au Studio.

1.2. Les prestations proposées par le Studio sont :

Création, conception, maquettage, développement de tous types de supports de communication ou d'information, images fixes ou animées, imprimés ou informatiques, suivi de fabrication.

1.3. Les prestations sont réalisées au Studio. Le Client s'engage à fournir tous documents, éléments et informations vraies, exactes, à jour complètes et libres de droits requis pour la bonne exécution des prestations dans les délais convenus et à l'informer de tout évènement de nature à perturber le déroulement des prestations.

2. CONDITIONS D'EXECUTION DES PRESTATIONS

2.1. Tout retard imputable au Client dans la réalisation des prestations ne pourra en aucun cas donner lieu au versement d'une indemnité par le Studio.

2.2. Tout devis précise le nombre limite de corrections aux travaux et maquettes effectués par le Studio à la demande du Client, le nombre de sorties laser, maquettes montées, coursiers, cromalins et le cas échéant, le calendrier d'exécution de la commande. En cas de dépassement de ces seuils, le Client s'engage à régler les travaux supplémentaires en résultant.

2.3. Toute annulation d'une commande par le Client doit être faite par tout moyen écrit et doit être motivée et bien fondée pour être recevable.

2.4. Toute suspension d'une commande par le Client alors que les prestations y figurant ont été réalisées, donnera lieu à facturation dans les conditions prévues au devis y afférent.

2.5. Le Studio se réserve le droit d'annuler ou de suspendre la commande sans indemnité en cas (i) d'incapacité avérée de la réaliser en raison d'éléments non remis par le Client ou d'absence de réponse aux validations demandées dans les délais prévus (ii) de défaut de règlement de sommes échues

(iii) de force majeure ci-après définie (iv) de cessation de paiement ou d'activité, de redressement ou de liquidation judiciaire du Client, sans préjudice de toute autre voie d'action.

2.6. Toute suspension ou annulation de commande pour quelque motif que ce soit, n'ouvrira droit à aucune rémunération du Studio, à l'exception des prestations réalisées jusqu'à cette date, qui seront facturées selon leur stade d'avancement conformément au devis. Le Client ne pourra exploiter les droits cédés pour un usage autre que celui convenu sans l'accord du Studio.

2.7. Selon le cas, la commande fait l'objet d'un rétro-planning arrêté d'un commun accord que le Studio s'engage à respecter, sous réserve de modifications techniques significatives ou d'exécution de la commande nécessaires, d'évènements imprévus ou de délais supplémentaires requis par le Client pour contrôler la conformité de la commande à la réglementation applicable. Le Studio ne pourra être tenu responsable de tout préjudice direct subi par le Client résultant du dépassement des délais, sauf retard important dû à une faute avérée de sa part.

A défaut de délai, la commande sera réalisée dans les meilleurs délais sous réserve des impératifs de son planning de production.

3. FACTURATION

3.1. Les prix en euro en vigueur à la date du devis accepté sont fermes et définitifs et s'entendent hors frais et taxes, TVA en sus au taux en vigueur.

3.2. Sauf accord contraire écrit, le règlement des prestations s'effectue moyennant :

- pour toute commande excédant 5.000 € HT, le versement d'un acompte égal à 30 % du montant de la commande indiqué au devis, imputable sur le prix total de la prestation et donnant lieu à l'émission concomitante d'une facture d'acompte,
- le versement sur un rythme mensuel de montants correspondant à l'avancement des prestations et/ou au calendrier prévu,
- le versement du solde du montant de la commande (déduction faite des sommes et remboursements de frais précités) à la date d'accomplissement des prestations, donnant lieu à l'émission concomitante d'une facture et valant réception et acceptation définitive de la commande. Toute facture est exigible dans les 30 jours fin de mois à compter de sa date d'émission. Toute facture échue et non réglée (i) entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable l'exigibilité immédiate de toute somme restant due (ii) ouvrira droit à une pénalité de retard égale à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur à la date d'exigibilité de la facture et (iii) donnera droit au Studio de suspendre l'accomplissement des prestations en cours et toute nouvelle commande.

4. OBLIGATIONS ET RESPONSABILITE

4.1. Le Studio s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour réaliser les prestations commandées conformément au devis et dans les règles de l'art, étant entendu que cet engagement constitue une obligation de moyen et que le Studio ne pourra être tenu responsable de l'utilisation faite par le Client des prestations rendues ou du contenu ou de tout préjudice causé au tiers.

4.2. Le Client doit s'assurer de disposer des droits sur les documents et informations fournis au Studio pour la bonne exécution des prestations.

4.3. Les supports et les prestations réalisées par le Studio et leur contenu technique et éditorial sont établis sous la seule responsabilité du Client qui reconnaît avoir les pouvoirs et autorisations nécessaires à cet effet. Le Studio se réserve le droit d'interrompre toute commande s'il estime ou a connaissance du caractère contraire d'un support, d'une présentation ou d'un contenu y afférent, aux réglementations qui leur sont applicables.

4.4. La responsabilité du Studio ne pourra être engagée (i) en cas de force majeure (telle que retenue à la date de survenance d'un tel évènement par la jurisprudence et les

dispositions légales) et tout autre évènement grave de nature à perturber son fonctionnement normal (ii) pour une erreur résultant d'un manque d'information ou d'information erronées remise par le Client (iii) un retard du par le Client entraînant l'impossibilité de respecter les délais prévus. La responsabilité éventuelle du Studio sera limitée aux sommes versées au titre de la commande, à l'exclusion de tout préjudice indirect (notamment pertes de profit, d'exploitation, de chance, de clientèle, de marge, manque à gagner) subi par le Client.

5. DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE - PROTECTION DES DONNEES CONFIDENTIALITE

5.1. Tout document fourni par le Client lui sera restitué après accomplissement des prestations à sa demande expresse. A défaut et passé un délai de 3 mois, le Studio décline toute responsabilité quant à leur garde ou conservation et peut procéder à leur destruction.

5.2. Tout support réalisé par le Studio contenant des droits de propriété intellectuelle acquis auprès de tiers titulaires, ne pourront être utilisés que dans la limite des droits cédés tels que précisé au devis.

5.3. Sauf accord contraire écrit, le Studio reste propriétaire de tous les supports créés ou auxquels il a contribué pour tout ou partie et des droits de reproduction, d'adaptation, d'utilisation de représentation et de diffusion y afférentes. Toute cession ou extension de droits cédés non prévue au devis est expressément exclue et fera l'objet d'une rémunération séparée. Toute reproduction, représentation, utilisation ou modification par quelque procédé que ce soit, de toute ou partie d'une création du Studio sans son autorisation préalable, est strictement interdite.

5.4. Le Studio conserve la propriété pleine et entière de tous les supports susvisés jusqu'à leur paiement intégral, en principal et accessoires.

5.5. Sauf mention contraire du Client notifiée par écrit, le Studio se réserve le droit de mentionner sa réalisation pour le Client comme référence dans le cadre de sa communication ou son action commerciale, dans les limites de la confidentialité prévues ci-dessous.

5.6. Les données nominatives du Client collectées par le Studio dans le cadre de l'accomplissement des prestations feront l'objet d'un traitement automatisé dans les conditions de la loi n°78-17 dite informatique et libertés. Le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression sur les informations le concernant qu'il pourra exercer en s'adressant par écrit au Studio.

5.7. Le Studio s'engage à tenir confidentielles les informations et données du Client et à prendre toute précaution pour en préserver la sécurité et l'intégrité, empêcher tout accès ou communication non autorisée, sauf en cas de procédure judiciaire ou à la demande légitime de toute autorité idoine.

6. RECLAMATIONS - LITIGES

6.1. Toute réclamation pour être recevable devra être notifiée par LRAR par le Client dans un délai de 10 jours calendaires suivant réception des prestations. Aucune réclamation pour préjudice indirect susvisé ne pourra être prise en compte.

6.2. Les présentes CGV sont régies par le droit français. Toute contestation ou litige résultant de l'interprétation ou de l'exécution des présentes CGV et plus généralement de l'exécution des prestations par le Studio n'ayant été résolu amiablement, sera portée devant les tribunaux de Paris (même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs), auxquels le Client et le Studio déclare adhérer expressément.

7. DISPOSITIONS DIVERSES

7.1. Si l'une des clauses des CGV était reconnue nulle et non avenue, elle sera réputée non écrite mais n'affectera la validité des autres clauses.

7.2. Le fait pour le Studio ne de pas se prévaloir à un moment quelconque de l'une des dispositions des présentes CGV ne saurait être considéré comme valant abandon à l'avenir de s'en prévaloir.